



# JUGE ARBITRE JEUNE DEPARTEMENTAL T3

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 14-15 ans à l'entrée en formation,
- Etre licencié à la FFHB,
- Etre Juge Arbitre Jeune club
- Etre qualifié en tant qu'arbitre sur la saison en cours,
- Etre motivé pour s'engager dans un projet d'arbitrage.

## COÛT DE LA FORMATION

Formation entièrement prise en charge par le Service Formations de la LCVLHB et en délégation aux CD.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pas d'inscription individuelle

Le JAJ Club est proposé par son club sur les circonstances de détection proposées au sein de son département. Il est directement convoqué par l'E.T.D aux différents stages, CPS, ... constituant le parcours départemental.

## CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

**CDJAJ18** : Mickaël BRISSET

☎ 06 42 82 69 47

[brisset.mickaël@yahoo.fr](mailto:brisset.mickaël@yahoo.fr)

**CDJAJ28** : Fabien BRETON

☎ 06 31 12 84 01

[fabienbreton@live.fr](mailto:fabienbreton@live.fr)

**CDJAJ36** : David DUBARIL

☎ 06 10 13 18 03

[d\\_dubaril@orange.fr](mailto:d_dubaril@orange.fr)

**CDJAJ37** : Stéphanie LEFEVRE

☎ 06 65 03 96 41

[5437000.slefevre@ffhandball.net](mailto:5437000.slefevre@ffhandball.net)

**CDJAJ41** : Mathieu DELHAYE

☎ 06 12 64 26 57

[delhaye.mathieu@bbox.fr](mailto:delhaye.mathieu@bbox.fr)

**CDJAJ45** : Joël VILLAIN

☎ 06 19 47 40 49

[villain.joel@wanadoo.fr](mailto:villain.joel@wanadoo.fr)

*Il arbitre des rencontres compétitives jeunes jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau territorial. Ses connaissances des règles, sa technique d'arbitrage lui permettent de réguler les situations de jeu (réparation aux fautes commises) par une meilleure compréhension du jeu et une sensibilisation accrue à la prévention.*

## PUBLIC VISÉ

Juge Arbitre Jeune Club, formé dans l'école d'arbitrage, arbitrant régulièrement dans son club, et souhaitant intégrer la formation départementale pour progresser dans les niveaux de jeu arbitrés.

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de mobiliser des connaissances autour du jeu pour mieux reconnaître les situations de jeu,
- Être capable d'encadrer un match de HB, en utilisant les techniques d'arbitrage adaptées (placement, gestes, ...)
- Être capable de gérer la rencontre sur le plan administratif (FdME, ...)
- Être capable par son attitude d'assurer un rôle sportif et citoyen.

## CONTENUS DE FORMATION

- Les techniques de l'arbitrage (placement, déplacement, gestes, coup de sifflet...),
- Les règles du jeu, les différentes fautes offensives/défensives, les différentes phases de jeu,
- Les rôles sportif et administratif du JAJ dans la rencontre (matériel, tenue, FdME, ...)
- L'échelle des sanctions et son application pour protéger le jeu, le joueur.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, d'observation et de pratique, visant la consolidation des apprentissages vus en club.
- Des suivis d'arbitrage en situation.

## ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution de la qualification « **Juge Arbitre Jeune Régional** » T3 après avoir réalisé le parcours de formation déterminé, validé par contrôle continu les connaissances abordées et été suivi positivement sur une rencontre « officielle » (désignation CDA).

## DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Le Service Formations délègue aux comités la mise en œuvre de cette formation JAJ de niveau intermédiaire. Les modalités d'organisation sont en lien avec l'activité des E.T.D. et la formation des jeunes joueurs (détection et sélection départementales), sous forme de regroupements en stage, CPS, ...

Pour plus d'infos, prendre contact avec les responsables départementaux.